

COMMUNAUTE DE COMMUNES
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Lundi 31 août 2026

Paraphe

019-200066645-20260831-752026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/09/2026

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	38
Titulaires Présents	30
Suppléants avec vote	2
Pouvoirs	2
Nombre de votants	34
Date de la convocation	24/08/2026
Certifié exécutoire le	01/09/2026
Date d'affichage	03/09/2026
Envoyé en préfecture le	03/09/2026

Le trente-et-un août deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE : BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

CASSAN Stéphanie, CHASSEING Daniel, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, DUVAL Patrick, GIOUX Sylvain, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LAURENT André, LEFEVRE Corinne, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Marie-Christine, LELIEVRE Carla, MADRANGE Christian, MORATILLE Gérard, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, URBAIN Jean-Yves.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE : SIRIEX Jean-Louis, DUPUY Catherine.

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEAUVAIS Hélène, GAGE Pascal, DANTONY Christophe, ORZOLEK Catherine, MASSOUBRE Patrick.

EXCUSES : VAN ROEKEGHEM Frédéric (donne procuration à URBAIN Jean-Yves), VIGROUX-SARDENNE Josiane (représentée), GARAI Daniel (donne procuration à PETIT Christophe), ENSERGUEIX Jean-François, GUSTIN Fabienne (représentée).

INVITE : GOUCHER Christian (délégation spéciale - commune de Tarnac).

Secrétaire : PETIT Christophe.

75-2026 Aide économique à l'entreprise Les Petits Architectes à Chamberet.

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet M. GIBERT Clément, pour l'entreprise Les Petits Architectes à Chamberet et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 34 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- D'ATTRIBUER une aide économique à l'entreprise Les Petits Architectes de 4 312 € maximum pour son investissement,
- D'ATTRIBUER le bonus d'aide forfaitaire à la création d'emploi en CDI de 1 000 €/emploi, proratisé selon le temps de travail, dans la limite de trois emplois créés dans les trois ans (en équivalent ETP),
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 02/09/2026

Le Président, Philippe JENTY





Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

Fiche synthèse

Projet entreprise de Clément GIBERT **Chamberet**

Présentation du porteur de projet

Nom / prénom du porteur : Clément GIBERT – portable : 06.68.60.57.71

Adresse du siège : 3 Bis Impasse de Germiniat , 19 370 CHAMBERET

Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : LES PETITS ARCHITECTES

Activité : Conception et commercialisation outils pédagogiques enfants

Forme juridique : SAS

Effectif salarié : 0

Présentation du projet

Localisation du projet : CHAMBERET

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

☐ Développement : oui

☐ Travaux immobiliers et investissements matériels

Description succincte du projet (avec quelques arguments) :

M. GIBERT a créé son entreprise en 2024 dans l'Aude. C'est une entreprise innovante qui fait la conception et la commercialisation d'outils éducatifs adaptés aux enfants. Ces outils sont centrés sur la cuisine comme vecteur d'apprentissage. Les produits sont développés avec des chefs étoilés, des ergothérapeutes et des psychomotriciens, en région mais aussi à l'échelle nationale. Les produits (matériel de cuisine, livres...) sont déjà présents dans des établissements scolaires. Le choix a été fait de s'implanter en Corrèze pour des raisons personnelles mais aussi parce que le département a une position centrale pour l'organisation des livraisons. En effet, parmi les objectifs de développement, il y a la poursuite du développement des outils en national et à l'international et il y a aussi à terme l'implantation d'un entrepôt logistique sur la commune pour permettre l'expédition des produits. Dans un premier temps, intégré à l'habitation, des travaux sont prévus pour la création de 40M2 dédiés et spécifiquement aménagés en laboratoire de création, développement de nouveaux outils éducatifs.

10 Place de la Libération -19140 Uzerche
05.87.67.00.07 / 07.72.34.06.97
petr.vezere.auvezere@gmail.com
www.petr-vezere-auvezere.fr



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

L'entreprise envisage la création de plusieurs emplois avec 1 poste en 2027, puis 2 complémentaires Fin 2027 début 2028, et 4 à 5 complémentaires à horizon 2029 et en fonction du développement de l'activité.

Les investissements portent sur des travaux et aménagement de ce local professionnel.

Il est aussi prévu l'investissement d'équipements professionnels pour ce type d'activité.

Le montant global des travaux est de 21 654 € de travaux et d'aménagements.

Le montant des investissements matériels professionnels est de 8 000€ HT (imprimantes 3D et matériels techniques)

Délais prévus pour la réalisation du projet : en cours

Plan de financement (avec cofinancements obtenus)

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Assiette éligible	Montant	Taux
Matériel	8 000,00 €	CCV2M (16 %)	8 000,00 €	1280,00 €	16%
Travaux	21 654,00€	CCV2M (14 %)	14 000,00€	3032,00€	14%
		Autofinancement		24 342,00 €	85%
TOTAL	28 654,00 €	TOTAL		9 718,00 €	100%

Montant de la subvention Communauté de Communes : 3 032 € pour les travaux et 1 280€ pour le matériel, soit une subvention totale de 4 312 €

Primes à l'emploi : 3000 € pour les 3 premiers emplois en CDI (plafond de 3 emplois maximum sur 3 ans)

Appréciation de la viabilité du projet

Avis de viabilité: favorable

Pièces justificatives

Dossier complet :

☐ Oui